



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes-de-Haute-Provence



PEIP'INFOS - N°60 - AUTOMNE/HIVER 2023



www.peipin.fr



Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
2^e Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Dans le précédent numéro de ce bulletin, nous vous avons fait part des aménagements que nous avons effectués le long du chemin de Champarlatou ainsi qu'au stade pour protéger — autant que faire se peut — ces lieux des installations sauvages autant qu'illégales des Gens du voyage.

Hormis l'installation sauvage sur le stade de foot au mois de mai, durant 15 jours, installation très précoce et qui nous a pris de court, aucune autre installation n'a eu lieu à Peipin cet été. Je vous renvoie au communiqué publié sur le site de la commune le 9 juin 2023 pour plus de détails.

Il a certes fallu du temps pour parvenir à ce résultat. Les solutions ont été trouvées grâce aux élus de la majorité, aux riverains qui ont fait leur part (et que je remercie une fois encore), aux agents communaux et aux entreprises pour l'aspect technique. Et non grâce à l'opposition, qui a la critique facile mais qui jamais, au cours des 9 dernières années, n'a suggéré le moindre commencement d'idée de solution.

Espérons en tout cas que ce qui a été fait soit réellement efficace dans le temps, bien qu'il faille être conscient que nous n'arriverons jamais à protéger totalement l'ensemble des terrains qui peuvent être potentiellement occupés par les Gens du Voyage.

Concernant les réalisations, nous avons cette année concrétisé pas mal de projets, dont l'aire de jeux du co-voiturage, la rénovation de la route de Sisteron et un certain nombre de travaux à l'école. Concernant les candélabres solaires du cheminement doux, leur installation a pris plus de temps que prévu à cause de retards liés au fournisseur. Actuellement, ils ne fonctionnent pas encore pour des raisons techniques qui devraient être résolues rapidement.

Pour 2024, nous engagerons la rénovation du parvis de l'ancienne mairie et la finalisation de l'entrée de ville avec la rénovation des parkings du monument

aux morts et du co-voiturage. Deux dossiers pour lesquels nous avons obtenu des subventions de l'État et de la Région. Nous comptons les commencer en 2023, mais il y a également eu des retards dans l'obtention des accords de subvention. Ce ne sont que des décalages mineurs et les travaux se feront bien cette année.

Nous porterons aussi en 2024 le dossier majeur de la rénovation des rues du village historique. Cette première tranche concernera la place de la Mairie, la Grand-Rue, les rues du Four et du Glissoir et une partie de la rue de l'Église (autour de l'église elle-même). Les travaux s'étaleront jusqu'en 2026 pour un montant estimé à 425 000 euros hors taxes. Nous espérons obtenir, entre l'État et la Région, 80 % de subventions. Nous vous présenterons le projet en début d'année lors d'une réunion publique.

Je fais à nouveau une piqûre de rappel concernant les aboiements de chiens. Régulièrement, des administrés se plaignent, à juste titre, des nuisances que provoquent les amis à quatre pattes de leurs voisins. Veillez s'il vous plaît à ce que vos chiens ne dérangent pas le voisinage, il en va de la quiétude de tous et de notre village. De même, je précise que les points d'apport volontaire (colonnes de tri) ne sont pas des déchetteries... Pour vos encombrants, il existe un système gratuit d'enlèvement sur simple inscription en mairie. En outre, chacun d'entre vous peut aller gratuitement à la déchetterie de Château-Arnoux.

En dépit d'une actualité nationale et internationale plutôt démoralisante, je vous souhaite par avance, au nom du Conseil municipal, une excellente nouvelle année 2024. Je vous donne d'ailleurs rendez-vous le 11 janvier 2024 pour la cérémonie des vœux, à laquelle vous êtes tous conviés, et vous rappelle que nous organisons à cette occasion la 8^e édition de notre désormais traditionnel concours de tartes.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Taxe foncière : l'augmentation n'est pas le fait de la commune !

Lors d'une intervention télévisée le 24 septembre 2023, le chef de l'État a affirmé que la hausse de la taxe foncière était due aux élus communaux. Le verbatim est celui-ci : « Quand vous avez votre taxe foncière qui augmente, ce n'est pas le gouvernement. Ce n'est pas le gouvernement, c'est votre commune qui décide ! »

Voilà une affirmation pour le moins contraire à la réalité. **À Peipin, par exemple, les taux de la taxe foncière n'ont pas été modifiés depuis 2016.** Pourtant, une hausse de la taxe foncière a bel et bien eu lieu. Mais ce ne sont pas les taux communaux qui ont augmenté, c'est la base de calcul, c'est-à-dire les valeurs locatives cadastrales. Cette augmentation de la base de calcul n'est pas décidée par les communes (**qui n'ont pas ce pouvoir**) mais par le gouvernement, après un vote au parlement dans le cadre de la loi de Finances.

Examinez attentivement vos avis de taxe foncière, en comparant par exemple ceux de 2022 et de 2023. Regardez la ligne « Base » et vous verrez que celle-ci a bien augmenté, tandis que les taux sont restés inchangés.

Enfin, la 3^e page de votre avis 2023 récapitule toutes ces informations : les taux communaux inchangés et « l'évolution automatique qui tient compte de l'inflation, et qui est de 7,1 % pour les locaux d'habitation en 2023 ».

Frédéric Dauphin

Sandrine Declerck, nouvelle secrétaire de mairie de Peipin

M^{me} Brigitte Put, Secrétaire de Mairie, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2024, après presque 41 ans de service au sein de la mairie de Peipin.

Sa remplaçante, M^{me} Sandrine Declerck, qui a obtenu une mutation, fait partie des effectifs depuis le 27 novembre 2023.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre département, et plus particulièrement à Peipin.



l'application mobile au service des Peipinois

La mairie de Peipin utilise l'application mobile PanneauPocket pour vous informer et en cas d'incident majeur, vous alerter.

100 % gratuit

100 % anonyme

0 % publicité



L'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il vous suffit de quelques secondes pour installer Panneau-Pocket sur votre smartphone ou votre tablette et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

Vous recevrez ensuite des notifications pour les alertes, les événements ou pour les informations communales.

PanneauPocket est accessible également depuis votre ordinateur à l'adresse suivante : www.app.panneaupocket.com



État Civil au 15 décembre 2023



- 11 avis de naissances
- 9 reconnaissances anticipées d'enfant
- 1 acte de mariage
- 2 enregistrements de PACS
- 1 changement de nom de famille
- 1 changement de prénom
- 28 actes de décès
- 9 transcriptions de décès

Une journée d'émotion pour Houria et Laurent

Le samedi 20 mai 2023, Houria Brahimi et Laurent Casanelli se sont dit oui dans la salle du Conseil municipal de Peipin. La mairie adresse chaleureusement ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

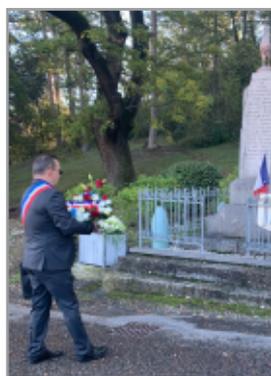


Commémoration de l'armistice de 1918

Le samedi 11 novembre 2023, la commémoration du 105^e anniversaire de l'armistice de 1918 a eu lieu devant le monument aux morts en présence de Monsieur le maire, de ses adjoints et de nombreux Peipinois.

Cette année, Mireille Montagné, directrice de l'école, a dirigé les élèves des classes du CP au CM2 dans une très touchante interprétation de la Marseillaise.

À la clôture de cette cérémonie, les participants ont partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié dans la salle du Conseil municipal de l'ancienne Mairie.



La municipalité
vous présente ses
meilleurs vœux pour
l'année 2024

Frédéric Dauphin, Maire de Peipin
et les membres du Conseil municipal,
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
et **vous convient à la cérémonie des vœux**

le

JEUDI 11 JANVIER 2024

à partir de 19 h
à salle polyvalente de Peipin.



8^e Édition du concours de tartes salées et sucrées

Comme chaque année, la mairie de Peipin organise le désormais célèbre concours de tartes qui se tiendra à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire le 11 janvier 2024. Il s'agit de tartes sucrées, salées, mais aussi de cakes ou de gâteaux. La seule condition est qu'ils soient faciles à couper pour les présenter le soir venu sur notre buffet, et que vous puissiez vous régaler tant au niveau visuel que gustatif.

Ce concours est très attendu par notre jury prestigieux présidé par le chef étoilé de la Bonne Étape Jany Gleize, assisté de plusieurs confrères, ainsi que de fins gourmets. Cette année, de nouveaux candidats pourraient bien renverser le podium.

Nous vous invitons à les rejoindre en vous inscrivant auprès de Dorothee au 06 27 35 16 07, ou au secrétariat de la mairie au 04 92 62 44 17. Nous réceptionnerons vos œuvres culinaires le jour même dans la salle polyvalente de 7h30 à 9h, et de 11h15 à 14h.

À vos tabliers et vos fourneaux !



Louis Soulier, centenaire : bon anniversaire !

Le 9 décembre dernier, le Club de l'Âge d'Or de Peipin organisait son repas de Noël et fêtait par la même occasion l'anniversaire de Louis Soulier, doyen désormais centenaire de Peipin.

Un savoureux repas, qui a régalé tous les convives, à l'issue duquel M. Soulier a soufflé les bougies sur les deux superbes et délicieux gâteaux qui lui étaient dédiés.

Entourés des siens, Louis Soulier a esquissé quelques pas de danse après que la présidente du club, le maire d'Aubignosc et le maire de Peipin l'ont félicité et lui ont souhaité de vivre encore de très longues et belles années parmi nous.





Résultats du 3^e concours de fleurissement

« Fenêtres et Balcons » ou « Cours et Jardins »

Ce 3^e concours de fleurissement a encouragé les Peipinois à embellir notre village. Des bons d'achat ou cadeaux de nos partenaires (Mondial Tissus, Top Animal, Gaspicasse, RC Carrelages, Cols Verts, Darty, MyBioShop, La Foir'Fouille, Bricomarché, Nature et Couleurs, Roady, Vision Plus, Splend'Or, OïA Beauté, Intermarché, Alpes Piscines Services) ont été offerts aux participants qui ont fleuri leur lieu de vie et qui s'étaient inscrits au concours dans l'une des catégories (Cours et Jardins, Fenêtres et Balcons).

Sont récompensés dans leurs catégories respectives :

Cours et Jardins

1^{er} : M^{me} Lucette GUGLIELMO

2^e : M^{me} Christine VUILLARD

3^e : M^{me} Madelaine VEROUIL

Fenêtres et Balcons

1^{re} : M^{me} Ginette KLOPFER

2^e : M^{me} Margot SPAZIANI

3^e : M^{me} Monique PUT

Des lots de consolation ont été offerts aux participants non cités



Le cimetière de Peipin

Le renouvellement de concession

La concession est une parcelle de terrain que la mairie loue à un concessionnaire pendant une durée limitée, généralement de 15, 30 ou 50 ans. À Peipin, les concessions sont de 25 ans. À la fin de l'échéance, il revient à l'acquéreur ou aux héritiers de renouveler la concession. Sachez que celle-ci n'est pas prolongée automatiquement et que le concessionnaire ou un héritier de la concession doit demander le renouvellement.

Vous devez effectuer votre demande de renouvellement auprès de la mairie dans les 2 ans suivant l'échéance de la concession. Le tarif est celui en vigueur à la date d'échéance.

Faute de quoi, la commune est en droit de reprendre la concession pour la céder à un nouveau concessionnaire, après en avoir procédé à l'exhumation et avant un dépôt à l'ossuaire.

Si ce délai de deux ans est expiré, il est encore possible de demander au Maire d'accepter le renouvellement de la concession échue, à la condition que la reprise de concession n'ait pas encore été effectuée par la commune.

Si vous êtes concernés et que votre concession a expiré, nous vous invitons à vous rendre au secrétariat de la mairie afin de procéder à son renouvellement.

L'État d'abandon de certaines concessions

Une concession est en état d'abandon lorsqu'elle cesse d'être entretenue, après une période de 30 ans, et lorsque aucune inhumation n'a eu lieu depuis plus de 10 ans.

Cette concession en état d'abandon peut faire l'objet d'une reprise de la part de la commune, même si c'est une concession perpétuelle : la perpétuité ne s'applique en effet que dans la mesure où la concession est entretenue.

L'état d'abandon est caractérisé par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière : par exemple, des concessions délabrées et envahies par les ronces, recouvertes d'herbe ou sur lesquelles poussent des arbustes sauvages sont reconnues à l'état d'abandon.

Afin d'éviter la reconnaissance de l'état d'abandon, pensez à entretenir régulièrement votre concession.



Des vols constatés dans notre cimetière

La commune fait face à des vols permanents d'arrosoirs et d'un marchepied dans le cimetière.

En fin d'année 2022, la commune avait commandé 10 arrosoirs et 1 marchepied ; 1 an plus tard, il ne reste que 4 arrosoirs.

Nous demandons aux personnes qui utilisent ce matériel de respecter les biens communaux et de les laisser sur place afin que chaque visiteur puisse en bénéficier.

Des vols de plaques sur des caveaux ont également été signalés. Si vous êtes concernés, nous vous invitons à prévenir la mairie et à déposer une plainte auprès de la gendarmerie de Château-Arnoux.

En espérant que ces pratiques cessent, pour le repos et le respect des défunts et pour la tranquillité des vivants.

Le futur espace cinéraire ou jardin du souvenir

Le projet de l'espace cinéraire n'a pas pu être réalisé en 2023 et sera reporté pour 2024 – 2025. Pour rappel, il comprendra :

- Un espace aménagé pour la dispersion des cendres comprenant des bancs et une stèle pour inscrire les noms des défunts ;
- Et une vingtaine de cases columbariums.

Sécheresse été 2023 : AVIS AUX SINISTRÉS



Il apparaît que certaines zones de la commune sont touchées par un phénomène de retrait-gonflement des sols dû à la sécheresse 2023. Ce phénomène se traduit notamment par l'apparition de fissures plus ou moins importantes **sur les biens bâtis**.

La commune de Peipin, à l'instar d'autres communes environnantes, va donc ouvrir une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État. Certains propriétaires Peipinois nous ont déjà fait parvenir leur signalement.

Ce message s'adresse aux autres propriétaires éventuellement concernés : faites-nous parvenir **avant le 31 décembre 2023**, par courriel (mairie@peipin.fr) ou par voie postale, un courrier déclaratif accompagné :

- de photos donnant une idée exacte des désordres subis par la propriété,
- de vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone, courriel),
- des références cadastrales de la propriété.

La commune saisira le préfet avec les documents à l'appui en février 2024. Les services de l'État transféreront le dossier communal aux ministères compétents, lesquels décideront en commission (courant juin / juillet 2024) de la reconnaissance ou non de catastrophe naturelle.

Si cette décision intervient, cela sera sous forme d'un arrêté interministériel (courant septembre / octobre 2024). À compter de sa parution au Journal Officiel, les propriétaires disposeront de 10 jours pour saisir leur compagnie d'assurance. Nous vous tiendrons bien entendu informés de la parution de cet arrêté via affichage en mairie, site web, page facebook, courriel et téléphone.

Important : rappel concernant la taille de haie

De nombreuses haies mal entretenues présentent des risques pour la sécurité des habitants et des usagers de la route. Certaines empiètent sur la voie publique et les trottoirs, obligeant les piétons à passer sur la route. D'autres obstruent la visibilité des panneaux routiers ou limitent la visibilité à certains croisements.

En cas d'accident de la circulation, nous tenons à vous rappeler que les propriétaires dont les haies ne respectent pas la réglementation en vigueur relative à leur taille pourraient être tenus responsables.



Reprises de voiries et d'espaces dans le domaine communal

Depuis de nombreuses années, la commune s'était engagée à reprendre dans le domaine public communal la voirie « impasse des Plaines », les lotissements « Le Château », « La Pierre » et « Le Coteau ».

Concernant la reprise dans le domaine public communal de l'impasse des Plaines : la décision prise en 1999 et délibérée en 2008 n'avait pu être mise en application. Aujourd'hui tous les propriétaires indivis ont accepté la cession à l'euro symbolique et la commune a pu redémarrer le processus de reprise des voiries. Une fois la reprise effective, la commune s'est engagée à inclure, dans le programme annuel des travaux par le SDE 04, l'enfouissement des lignes électriques, d'éclairage public et de téléphone. L'éclairage public sera installé par la même occasion.

Concernant la reprise des trois lotissements où les parcelles concernées constituent de la voirie et des espaces communs, la procédure de biens vacants et sans maître a débuté. En effet, dans les trois lotissements, les propriétaires n'existent plus. À l'issue de la procédure, les voiries seront intégrées dans le domaine public communal et les espaces communs dans le domaine privé communal.

Rénovation salle du Conseil municipal

La commune s'est engagée dans un projet de rénovation complète de la salle du Conseil municipal. Depuis le début du mois de novembre, Nicolas, récemment intégré à notre équipe des services techniques, se consacre pleinement à cette tâche d'envergure.

Le chantier a débuté par une étape cruciale, la remise en état des murs. Nicolas a entrepris des travaux méticuleux, incluant le grattage, le ponçage, le rebouchage des trous, et l'application d'enduit pour garantir une surface lisse avant d'entamer la phase de peinture. Ensuite, l'attention se portera sur la restauration de toutes les boiseries et portes, impliquant un ajustement au niveau, l'ancrage au mur, et une restauration préalable à la peinture.

Nous n'oublions pas non plus la dimension électrique de cette rénovation, confiée à Romain. Celui-ci s'occupera du remplacement des luminaires au plafond et des appliques murales, assurant ainsi une mise à jour moderne de l'éclairage dans la salle du Conseil.

Les travaux sont prévus pour durer jusqu'à la fin du mois de janvier. Durant cette période, nous tenons à vous rappeler que les séances du Conseil municipal se dérouleront exceptionnellement dans la salle du Club de l'Âge d'Or au 1^{er} étage de la Maison Pour Tous. Nous vous remercions de votre compréhension.



Reprofilage de la route de Sisteron

Il y a quelques années, une section de la route de Sisteron avait subi un affaissement. En octobre dernier et après un appel d'offres, l'entreprise retenue a procédé au reprofilage de la route, pour un montant de 15 704 € TTC. Sur ce dossier, la municipalité a reçu une subvention de 5 889 € provenant des Amendes de police, destinées à financer des opérations liées à la sécurité des usagers de la circulation. De plus, une seconde demande de subvention d'un montant de 3 271 € est en cours d'instruction auprès du Fonds Départemental d'Aide aux communes (FODAC). En cas d'approbation, le reste à charge pour la commune s'élèverait à 6 544 € TTC.



Pascal Chaillol, coiffeur barbier pour homme

Avec trois décennies d'expérience en coiffure, aussi bien à l'étranger qu'en France, dont de nombreuses années dans le Vaucluse et plus récemment à Forcalquier, Pascal Chaillol, natif des Alpes-De-Haute-Provence a choisi Peipin pour développer son concept de coiffeur barbier « haut de gamme » c'est-à-dire pour les hommes qui souhaitent prendre soin d'eux-mêmes.

Pascal propose un service personnalisé et aime à dire que : « Le moment que nous passons ensemble est entièrement dédié au client ! » Celui-ci doit se sentir comme chez lui, avec une boisson à disposition. Il propose aussi des soins du visage et ses clients ont des serviettes exclusives portant leur nom. Pascal utilise uniquement des produits haut de gamme à base d'huiles essentielles car il sait que chaque type de peau et de barbe nécessite une approche unique, d'où l'importance de disposer d'une large gamme d'huiles et de savons adaptés à chaque individu. Ainsi, le soin de la barbe, avec son protocole spécifique peut durer entre 25 et 30 minutes, tout comme une coupe de cheveux. On pourrait parler de prestation à la carte où chaque instant partagé est une expérience de bien-être.

C'est dans le salon de coiffure de Symbio's, situé dans la zone d'activité de Champarlau qu'il s'est installé en juillet dernier. Désormais, cet espace abrite deux entités distinctes : une partie du salon est dédiée à l'activité de Symbio's, principalement orientée vers la clientèle féminine, tandis que l'autre est spécialement consacrée aux hommes, sous le nom de Chaillol Pascal (nom du créateur).

Chaillol Pascal – 4, impasse de la Fenièrre – 06 79 16 20 59



Élodie, une artiste des ongles – El Arts Nails

Nous sommes ravis de vous présenter Élodie, une résidente dynamique de notre commune âgée de 36 ans. Installée depuis l'été dernier, elle exerce en tant que prothésiste ongulaire à domicile. Depuis le début de l'année 2022, elle a fait ses preuves en tant que professionnelle confirmée, détenant de multiples certifications, notamment en chablon, gel, babyboomer, baybycolor, nail art et dessin. Elle offre une variété de services, tels que la pose complète de chablon, le gel sur ongles naturels, le semi-permanent, le comblage et bien plus encore.

Élodie se distingue particulièrement par son amour du dessin, ce qui transparaît dans ses prestations artistiques en "nail art", en décoration et même en dessin animé. En effet, vous pouvez lui présenter votre personnage préféré d'un dessin animé et elle le reproduira avec soin sur votre ongle. Ce travail de précision réalisé à main levée dure environ 1 heure.

Élodie a également à cœur de rendre ses prestations accessibles aux jeunes, principalement aux 18-20 ans, en proposant des tarifs réduits. Elle est consciente des difficultés financières auxquelles sont confrontés les jeunes actifs et elle souhaite leur offrir ses services à des prix abordables.

Élodie se rend chez vous avec tout le matériel nécessaire, utilisant des produits 100 % français tels que le gel, les vernis ou encore les limes qui proviennent d'une entreprise varoise. Tous les produits qu'elle utilise sont testés sur ses propres ongles. Naturellement, son matériel, (pinces, pousse-cuticules, etc.) est systématiquement nettoyé et désinfecté après chaque prestation. Elle met un point d'honneur à assurer la sécurité et le bien-être de ses clients.

N'hésitez pas à faire appel à Élodie pour des ongles magnifiquement décorés, par téléphone 06 69 00 87 49, sur Facebook (ElArts Nails) ou sur Instagram (elodie_el_art_nails_).

El Arts Nails – Prothésiste ongulaire à domicile – 06 69 00 87 49





LE VENDREDI 11



Coup d'envoi de la fête votive à 21h avec la superbe prestation PopRock du groupe bien connu **T3RTIO**

Chaque année, comme un rituel bien ancré dans notre agenda estival, le deuxième week-end d'août apporte son lot de réjouissances à la paisible place du Bon-Vent de Peipin. Ce millésime n'a pas fait exception à la règle, attirant un public enthousiaste qui s'est rassemblé en nombre, presque 600 âmes, le samedi soir. Tous étaient venus pour les concerts hommages à deux icônes de la chanson, Francis Cabrel et Céline Dion. Les autres jours ont connu une affluence très honorable. Plus de 200 personnes venant profiter du concert de T3RTIO le vendredi soir, et celui des Drôles de sœurs, le dimanche soir. De plus, les festivaliers ont eu l'opportunité de se rafraîchir au bar local, La Tanière, tout en se restaurant grâce à la présence d'un traiteur, d'un food truck et d'un glacier artisanal. Des jeux gonflables étaient installés pour le plaisir des plus jeunes, apportant une touche ludique à cet événement familial.

Il est à noter que pour la deuxième année consécutive, la mairie a été l'instigatrice de cette fête incontournable. Patricia Villemain et Dorothée Dupont, élues en charge des fêtes et cérémonies, ont brillamment orchestré l'événement, avec le précieux soutien de M. le maire Frédéric Dauphin et de son équipe municipale, qui ont mis à contribution les services de la commune. Le budget alloué à cette festivité s'est élevé à environ 15 500 €, couvrant les dépenses liées aux concerts, à la restauration des musiciens et à la communication. La municipalité, tout en continuant à soutenir cette belle tradition, est prête à céder le flambeau dès qu'un comité des fêtes pour notre village verra le jour et deviendra à nouveau actif.



LE SAMEDI 12



À 21h, vibrant hommage à Francis Cabrel et Céline Dion avec le concert « **Drôles de sœurs de l'autre** ». Les plus grands succès de ces deux artistes ont été joués sur la place du Bon-vent.



À 22h, l'éblouissante Céline Dion était au programme avec le concert « **qui sonnent** ». Un moment magique pour tous les fans de cette diva internationale.

Peipin

13 août



MEDI 12

LE DIMANCHE 13



à l'honneur avec le spectacle « **D'une Ombre à l'autre** ». Les artistes iconiques ont résonné dans toute la soirée.

À 21h, clôture en beauté des trois jours de la fête votive avec le concert de variétés françaises des « **Drôles de Sœurs** » au son de l'accordéon.

LE LUNDI 14



à l'honneur avec le show « **Des Mots** ». Pour se plonger dans l'univers musical de la fête, un concert de variétés françaises a été proposé.

En marge de la fête, La Tanière de Peipin a organisé le samedi et le dimanche les traditionnels concours de boules, ajoutant une dimension sportive à l'événement. En outre, en partenariat avec le magasin Côté Fontaine, un concert avec PHIL. B et ESSENA a été proposé le lundi 14 août 2023, faisant danser et chanter les convives dans une joyeuse ambiance.

Travaux réalisés cet été à l'école



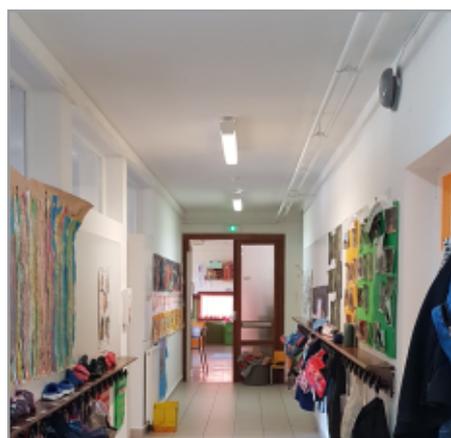
Pose de panneaux d'affichage en liège dans le couloir principal



Pose de ventilateurs dans toutes les classes et dans le dortoir



Pose d'un lino imitation parquet dans l'entrée et le couloir principal



Peinture mur et plafond (réparation sinistre inondation)



Pose de gravier devant les salles de cours



Pose de séparateurs d'urinoir dans les wc des garçons

Rentrée scolaire 2023/2024

À l'occasion de la rentrée 2023/2024, notre école maternelle et élémentaire a le plaisir d'accueillir 103 élèves, répartis au sein de 5 classes. Les jours de classe sont fixés les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour ce qui est des vacances scolaires, notre académie, celle d'Aix-Marseille, fait partie de la zone B comme l'an dernier. Nous souhaitons à tous nos élèves une année scolaire réussie et épanouissante.

L'équipe enseignante



De gauche à droite : *Stéphanie Doumain (CP)*, *Hélène Golé (AESH)*, *Mireille Montagné (CE2-CM1, Directrice)*, *Benjamin Mégy (CE1-CM1-CE2)*, *Marie Giappesi (CE2-CM1, Décharge de direction)*, *Manon Henrot (PS-MS)*, *Clara Romano (MS-GS)*.

Absentes de la photo : *Christine Hamard (AESH)*, *Astrid Thomas (AESH)*, *Florence Lefebvre (ATSEM)*, *Karine Bartolucci (ATSEM)*.

L'équipe d'animation



De gauche à droite : *Karine Bartolucci (animatrice)*, *Isabelle (AT restauration)*, *Alix Perrin (animatrice)*, *Barbara Granotier (Directrice)*, *Florence Lefebvre (animatrice)*, *Mélissa Meguedmi (Dir. adjointe)*, *Marie-France (animatrice)*, *Laurence (animatrice)*.

Absente de la photo : *Magali Benetto (animatrice)*.

Les ateliers proposés par l'ASEPT PACA



Qui sommes-nous ?

Notre corps évolue tout au long de la vie et de nouveaux besoins apparaissent. Il est nécessaire d'y répondre. Les régimes de retraite et leurs partenaires se sont engagés dans une démarche active de prévention auprès de leurs assurés à travers l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les objectifs ? Préparer l'avancée en âge et préserver l'autonomie en proposant un parcours de prévention santé. Celui-ci s'articule autour de forums, de conférences-débats, de réunions de sensibilisation accompagnés d'ateliers collectifs gratuits sur les thématiques du sommeil, de la mémoire, de l'activité physique, de la nutrition, etc.

> Trouver un atelier près de chez vous ?

www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

> Conseils et astuces pour tous les jours :

Suivez-nous sur <https://www.reponses-bien-vieillir.fr/>

> Contact : Asept Paca

152 avenue de Hambourg - 13008

Marseillecontact@asept-paca.fr

Tél. : 04 94 60 39 93



Ateliers gratuits à Peipin (salle du Riou)

pour les jeunes de + ou - de 60 ans

(sous réserve du nombre d'inscrits)

En partenariat avec le CCAS de Peipin

Gratuit
Inscrivez-vous

ATELIER SANTÉ

« Bien se soigner et renforcer ses défenses immunitaires »

(3 séances de 2h animées par un infirmier)

Rejoignez-nous à l'atelier sur l'immunité, les médicaments et les maladies et apprenez comment vous défendre contre les maladies sans vous faire piéger par les effets secondaires des médicaments !



Gratuit
Inscrivez-vous

ATELIER INFORMATIQUE

« Les clés du numérique »

(10 séances de 2h animées par un professionnel)

Cet atelier découverte, pour débutants, propose aux retraités de maîtriser les bases et d'être à l'aise sur internet avec les outils numériques tels que l'ordinateur, la tablette, ou le smartphone.



PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Auprès du secrétariat de la mairie par téléphone au 04 92 62 44 17 ou par courriel à mairie@peipin.fr

Registre des personnes fragiles et isolées

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter rapidement conseils et assistance (décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004). Ce registre confidentiel ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels soumis au secret professionnel.

Peuvent figurer sur ce registre :

- les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées.

Comment s'inscrire :

- par téléphone à la mairie de Peipin : 04 92 62 44 17 ;
- en renvoyant ou en déposant le bulletin d'inscription ci-dessous dûment complété à la mairie de Peipin.

Bulletin d'inscription ou confirmation d'inscription au registre des personnes vulnérables du CCAS de la ville de Peipin

Coordonnées de la personne inscrite au registre

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Date de naissance :

Situation familiale : en couple personne seule

Coordonnées de la personne à prévenir 1

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 : N° de téléphone 2 :

Lien de parenté :

Coordonnées de la personne à prévenir 2

NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 : N° de téléphone 2 :

Lien de parenté :

Fait à,

Signature,

Le / /



Une seconde aire de jeux pour les enfants

Nous avons le plaisir de vous présenter une nouvelle attraction à l'entrée de notre village, tout près de l'aire de covoiturage : la seconde aire de jeux de Peipin ! Cette aire a été aménagée à l'emplacement de l'ancien toboggan pour le plus grand bonheur de nos petits promeneurs, de nos visiteurs et même des camping-caristes de passage.



Cette nouvelle structure est un multijeu conçu pour permettre à plusieurs enfants de s'amuser en même temps. Ils peuvent s'adonner à de nombreuses activités, allant de l'incontournable toboggan au pont suspendu, en passant par le mur d'escalade et le tunnel de corde. Cela favorise l'équilibre, l'agilité, la coordination des gestes et l'ingéniosité de nos jeunes utilisateurs, leur offrant des heures de plaisir sans fin.

L'aire de jeux est entourée d'une clôture en matériau durable, recyclé et recyclable, qui ne nécessite aucun entretien. De plus, vous trouverez du mobilier urbain pratique, avec deux bancs sans dossier et une poubelle à disposition. La clôture est équipée d'un portillon pour assurer la sécurité des enfants.

Le sol amortissant est constitué de copeaux de bois, revêtement économique, écologique, durable et facile à entretenir, donnant ainsi un aspect naturel en harmonie avec le paysage environnant.

Le budget alloué aux travaux pour réaliser cette aire de jeux s'élève à 40 833 € ht (48 999 € TTC). Ce financement a été réalisé à l'aide d'une subvention de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord » à hauteur de 20 416,50 €, et d'un autofinancement par la commune à hauteur de 28 583 €.

Nous espérons que cette nouvelle aire de jeux apportera joie et divertissement à nos plus jeunes citoyens, ainsi qu'à nos visiteurs. Profitez-en en toute tranquillité et veillez à ce que nos enfants jouent en toute sécurité.



La rentrée de la Palette Peipinoise



Atelier de boutis / Patchwork et couture créative

Machine à coudre à disposition

Les cours ont repris le vendredi 8 septembre 2023 dans la salle de réunion au 1^{er} étage de la Maison Pour Tous (entrée à côté de l'Agence Postale Communale). Comme pour chaque rentrée, deux cours d'essai sont gratuits pour les nouveaux adhérents.

Les cours ont lieu tous les mardis et vendredis de 13h30 à 16h30

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

M^{me} Martine FREY : 06 85 36 48 26

M^{me} Michèle RICARD : 04 92 62 47 87

M^{me} Lydie BESSUEILLE : 04 92 61 14 17

M^{me} Sylvie MONTEROSSO : 06 50 66 91 36

La rentrée de l'Université du Temps Libre

L'UTL Durance Provence a fait sa rentrée début octobre. Cette année, les cours ont majoritairement lieu à Peipin, grâce à la confiance de la municipalité.

Lors de la journée portes ouvertes du 16 septembre, de nombreux nouveaux adhérents ont rejoint l'UTL afin de se former, d'apprendre et d'échanger.

Ravie d'enrichir ses offres, l'UTL propose désormais des cours de Qi Gong, de poterie, de marche active et de communication bienveillante et consciente. Ces cours viennent s'ajouter aux cours que proposait déjà l'UTL, tels que le Japonais, l'Anglais, l'Italien, mais aussi la naturopathie, l'étude des plantes, la calligraphie japonaise, le tai-chi, le pilate ou encore l'œnologie.

N'hésitez pas à venir essayer nos cours !



La première conférence portant sur la médecine chinoise traditionnelle s'est tenue le 16 décembre dernier.

Ne ratez pas la traditionnelle dictée de l'épiphanie de l'UTL qui se tiendra en janvier 2024.

Université du Temps Libre Durance Provence (les mardis et vendredis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h)
3 bis place de la mairie, 04200 Peipin Tél : 04 92 62 60 59 Courriel : utlduranceprovence04@gmail.com

C'est aussi la rentrée pour nos chers aînés

Le club de l'Âge d'or brille avec plus d'une centaine d'adhérents cette année ! Ils se réunissent joyeusement pour des moments conviviaux. Les jeux de cartes, les discussions animées, et la participation aux activités organisées, tels que les lotos, les lectures et les jeux, sont au cœur de leurs rencontres. Les pauses gourmandes sont un incontournable.

De plus, le club planifie de nombreuses sorties captivantes, des visites mémorables et des rencontres enrichissantes avec les clubs d'aînés des environs. C'est une véritable célébration de la vie et de l'amitié au sein de notre village.

- Les jeudis de 13h30 à 17h
- Maison Pour Tous : Salle du club de l'âge d'or
- Contact : Josiane Ricard au 04 92 62 49 36.



Octobre rose à Peipin

L'équipe Peipinoise de l'Espace Ligue contre le cancer, avec le soutien de la mairie et du CCAS, a organisé avec brio une journée d'action le samedi 21 octobre 2023 à l'occasion d'Octobre Rose, le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.



Notre salle polyvalente s'est transformée en un lieu vibrant, orné de stands, tous empreints de la couleur rose. Le public pouvait parcourir le « petit marché du fait-main », participer à des activités comme une chasse aux galets en famille ou un atelier participatif de Karaté-Santé.

À 15h30, Les Chorales de Calice, qui soutiennent cette noble cause, sont montées sur scène et devant une salle comble, le talentueux chef de chœur et ses choristes ont enchanté le public. À la fin du concert, comme le veut la tradition, Calice a invité les spectateurs à se joindre à eux sur scène. Une vingtaine de personnes ont répondu à cet appel chaleureux, créant ainsi un moment de communion lorsqu'ils ont repris en chœur la chanson « Il suffirait de presque rien » de Serge Reggiani. Après ce beau moment de partage, la journée s'est terminée dans la convivialité autour du verre de l'amitié offert par la mairie de Peipin.

Le karaté Peipinois frappe fort !

La rentrée a marqué un tournant pour le club Shotokan Karaté 04. Tout d'abord, un cours enfant est désormais ouvert. L'équipe des professeurs forme les enfants à cette pratique ancestrale de manière ludique, tout en respectant les traditions du karaté.

Le professeur du club Laurent GONIN accompagné de Christophe PELLIER se sont rendus à Fréjus le 16 octobre afin de recevoir les enseignements de deux maîtres Japonais, Tatsuya Naka et Minobu Murakami. Ils dispenseront ces enseignements aux membres du club, en forte augmentation cette année.

Pierre GONIN a participé à la journée "Octobre Rose" durant laquelle il a fait pratiquer les personnes présentes à un cours de karaté-santé, qu'il dispense depuis la rentrée le mercredi après-midi à Peipin. Au Japon, on dit que le karaté permet de prendre soin de sa santé et de ralentir le vieillissement.

Le club de Peipin propose donc plusieurs cours :

- deux cours adultes tous niveaux :
 - le mercredi soir de 18h à 19h30
 - le vendredi soir de 18h30 à 20h00
- un cours enfant tous niveaux (de 8 à 14 ans) :
 - le vendredi de 17h15 à 18h15
- un cours karaté-santé :
 - le mercredi de 16h45 à 17h45

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Laurent au 06 12 32 41 81 ou Christophe au 06 81 64 70 80.



Fêtez la Saint-Sylvestre avec Peipin folk

Plus d'informations (programme, réservation, etc.) sont disponibles en scannant le QR code présent sur l'affiche

BREIZH BALETI DE LA ST-SYLVESTRE

25€*

31 DÉC. 2023

8 HEURES DE BAL FOLK / BUFFET PARTAGÉ
APERO, CAFÉ & VIN MOUSSEUX OFFERT

BOURREES DU SOIR AU MATIN

KREZ PÉOU

GOUËLANDS

SOLLUNA

PONENTE FOLK LEGACY



SALLE POLYVALENTE

2 rue des Écoles 04200 PEIPIN (04)

Tel. 06 01 80 87 83

E-mail tradijadis@gmail.com

* Tarif passe à 30€ après le 24/12/23, tarif réduit 20€ & Gratuit pour les -16 ans

La Petite Boule Peipinoise grandit

L'assemblée générale de La Petite Boule Peipinoise s'est tenue le 18 novembre 2023, elle a réuni une trentaine de personnes et le bureau s'est enrichi de 3 personnes. Pour l'année 2022 à 2023, nous sommes passés de 38 à 46 licenciés. 14 concours et une brocante ont été organisés. Nous tenons à remercier la mairie pour la subvention annuelle ainsi que nos fidèles sponsors qui nous suivent maintenant depuis 3 ans.



Cette année nous avons reçu et organisé l'assemblée générale du comité départemental 04 Pétanque et Jeu Provençal. Il y a eu sur 33 communes au calendrier, 29 communes présentes, ce qui représente plus de 60 personnes. Nous avons eu les félicitations et les remerciements de la Présidente du comité M^{me} Levet Bernadette, de son bureau et des membres présents à cette manifestation. Les 2 assemblées générales ont été suivies du verre de l'amitié offert par la Petite Boule Peipinoise.

En 2024, nous allons organiser 18 concours et probablement une brocante. Nous en profitons pour remercier Côté Fontaine qui s'est proposé pour accueillir toutes les animations du club. La Petite Boule Peipinoise tiendra ses permanences à son nouveau siège situé au 5 impasse du clos 04200 Peipin, les 13, 20 et 27 janvier ainsi que le 3 février 2024, de 17h à 19h, pour les commandes de licences 2024 et les mutations.

La petite Boule Peipinoise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et souhaite vous revoir nombreux sur le terrain de boule.

M. Philippe Burlot, Président de l'association « La Petite Boule Peipinoise », 06 52 63 97 68.

CALENDRIER - SAISON 2024

Samedi 16 mars :	Jeu provençal	2j	80€	14h
Dimanche 24 mars :	Pétanque	2j	80€	14h
Samedi 6 avril :	Jeu provençal	2j	80€	14h
Dimanche 21 avril :	Pétanque	2j	80€	14h
Samedi 4 mai :	Jeu provençal	2j	80€	14h
Samedi 18 mai :	Pétanque - Mixte	2j	250€	14h
Samedi 1 ^{er} juin :	Jeu provençal - Challenge Mairie	2j	300€	9h
Samedi 22 juin :	Pétanque	2j	80€	14h
Samedi 13 juillet :	Jeu provençal - Challenge Amielh	2j	300€	9h
Sam. 20 et Dim. 21 juillet :	Jeu provençal - Challenge Commerçants	2j	700€	14h
Dimanche 28 juillet :	Jeu provençal - Complémentaire Commerçants	2j	300€	9h
Samedi 3 août :	Pétanque - Challenge de La Petite Boule	2j	300€	14h
Samedi 24 août :	Jeu provençal	2j	300€	9h
Dimanche 1 ^{er} septembre :	Pétanque - Mixte	2j	250€	14h
Dimanche 22 septembre :	Pétanque	2j	80€	14h
Dimanche 29 septembre :	Jeu provençal	2j	80€	14h

Les prochains rendez-vous de Peipin Folk

BAL FOLK 21 décembre 2023

Le jeudi 21 décembre 2023, Peipin Folk organise un bal folk à la salle polyvalente de Peipin de 20h30 à 23h.

Ouvert à tous, entrée libre.

Animé par le groupe de musique de Peipin Folk, les P'tits Biligs. Musique folk des contrées françaises et d'Europe.

BAL CELTIQUE 27 janvier 2024

Le samedi 27 janvier 2024, Peipin Folk organise un grand bal celtique.

> 2 groupes viennent de Bretagne (musique bretonne), un troisième est issu des Hautes-Alpes avec un répertoire irlandais.

> Stage de danses (breton + irlandais) de 14h à 18h30.

> Bal de 20h30 à 01h00

Repas partagé (chacun amène un plat à partager avec les autres danseurs).

Samedi 27 janvier 2024 20h30
Bal Folk Celtique
Salle des fêtes
De Peipin (04)
Entrée Bal: 10 €

Kan ha diskaneur
Klervi RIVIÈRE &
Yfig FLATRES

LAND of Stories

Sonneurs
Jean Pierre HELIAS &
Bernard LE BRETON

Stage de danses bretonnes (Suite bigoudène) de 14H à 16H00
Stage de danses irlandaises de 16H30 à 18H30
Entrée Stage libre participation au chapeau

Goûter et repas partagés / Buvette, crêpes
sucrées et tireuse à bière artisanale sur place

<http://peipinfolk.fr>

Organisé par
PEIPIN FOLK

Renseignements : 06-72-27-99-89 ou peipinfolk@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'Oustaou de Lure recherche des bénévoles pour compléter l'accompagnement de nos aînés

Si vous avez une sensibilité pour la musique, le chant, le jardinage, les activités manuelles, les jeux de sociétés ou simplement partager un moment d'échanges avec les résidents, vous pouvez vous présenter à l'accueil de l'établissement ou envoyer un mail à l'adresse suivante : loustaoudelure@fondationpartageetvie.org



Tribune libre Minorité

L'année 2023 se termine avec des hauts et des bas sur notre commune. Nous resterons vigilants sur les futurs projets. Mr Szumiël quitte le Conseil municipal pour raison professionnelle, il sera bientôt remplacé. Nous le remercions pour ses 3 années à nos côtés.

Quant à nous, notre engagement ne change en rien, et nous continuerons à défendre l'intérêt général, à juger des projets objectivement selon les impacts positifs ou négatifs sur la commune et ses habitants. Voilà notre conception d'une opposition constructive. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vos familles et proches.

"Dans l'opposition, l'on ne sait rien, mais l'on peut tout dire, tandis que dans la majorité, l'on sait tout, mais l'on ne peut rien dire." De Bernard Beugnies

Joelle, Farid

MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Adresse :

4, rue des Écoles, 04200 PEIPIN

N° d'URGENCE :

06 80 95 95 55

(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :

9h à 12h

MÉDIATHÈQUE



PAUL SURTEL

Contact :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

Mardi, jeudi, vendredi :

9h30 à 12h30

Mercredi, samedi :

15h30 à 18h30

Lundi :

Fermé

AGENCE POSTALE



COMMUNALE

Adresse :

3, place de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi :

14h à 18h

Mercredi, samedi :

9h à 12h

EAU / ASSAINISSEMENT

COORDONNÉES

Société des Eaux de Marseille :

www.eauxdemarseille.fr

Service clients :

09 69 39 40 50

serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :

04 91 83 16 15

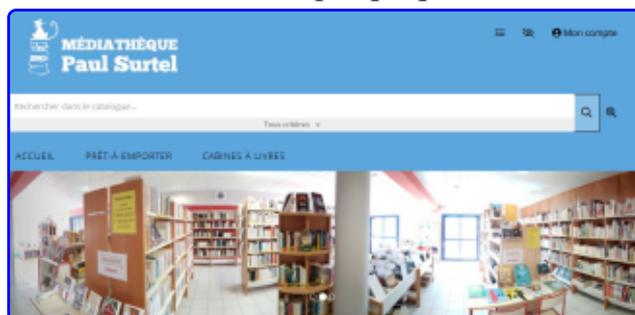
Nouvelle application mobile Alertes et Informations



www.peipin.fr



mediatheque.peipin.fr



@Peipin04

Suivez-nous sur les réseaux

